



DEL- 2024 -033

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de  
Conseillers  
En exercice : 18  
Présents : 11  
Votants : 14

**OBJET :**

**DÉCISION  
MODIFICATIVE  
BUDGÉTAIRE N°2**

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 16 mai  
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H  
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire  
Date de convocation du Conseil Municipal : 10 mai 2024  
**PRÉSENTS** : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M  
GAULTIER J-L, Mme PETITEAU M-E, Mme BARON A., M  
BOUCHEREAU F., M CARETTE C., Mme FONTENEAU C., Mme  
JOLIVET C., Mme LAMBERT B., M SOURISSEAU B.,

**EXCUSÉS** : M AMOSSÉ M., M BAUDRY M., Mme CLÉRO V., M  
DUGUÉ V., Mme HERBRETEAU M-A, Mme PASQUEREAU C.,

**POUVOIRS :**

M DUGUE V. a donné pouvoir à Mme BARON A.  
Mme HERBRETEAU M-A a donné pouvoir à Mme DURAND A.  
Mme PASQUEREAU C. a donné pouvoir à Mme LAMBERT B.

**SECRETAIRE** : Mme LAMBERT B.

Des crédits n'ont pas été mis au compte 7391111 pour 66€. Une notification de subvention de la part de la Région pour la construction de la périscolaire a été reçu pour un montant de 49 086 €.

Il convient de régulariser le budget.

**FONCTIONNEMENT :**

Dépenses :

- 7391111 Dégrèvement de TFPNB en faveur des jeunes agriculteurs + 66 €

Recettes :

- 73111 Impôts + 66 €

**INVESTISSEMENTS :**

Dépenses :

- 2313 ECO81 Travaux construction + 24 086 €

- 2188 ECO81 Matériels + 26 000 €

Recettes

- 1312 Subvention régions + 49 086 €

ACCUSE DE RECEPTION  
PREFECTURE VIA FAST

Le 21 MAI 2024

Certifié exécutoire par le Maire  
Publié ou notifié le : 22 MAI 2024

Pour extrait conforme au Registre  
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

LE MAIRE,  
Pascal EVIN